

Rapport annuel 2022

Coût et qualité du service public de gestion des déchets

Sommaire

Préambule

P.3

Indicateurs financiers

P.24

Les faits marquants en 2021

P.4

Mesures de réduction
de l'impact environnemental
P.29

Indicateurs techniques

P.5

Perspectives 2022

P.31

Préambule

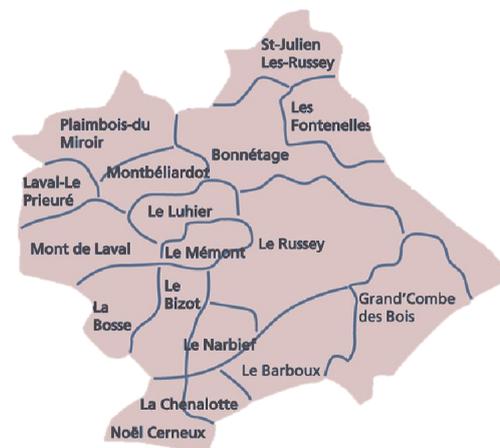
Le territoire de la Communauté de Communes du Plateau du Russey

La Communauté de Communes du Plateau du Russey a été **créée en 2001**.

Elle est constituée de **17 communes**, regroupant une population de **7 139 habitants** (Source : INSEE – population municipale 2022).

La CCPR possède la compétence de **collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**.

Elle a cependant transféré la compétence traitement et valorisation de ses déchets au syndicat mixte **PREVAL Haut-Doubs** basé à Pontarlier.



Faits marquants 2022

Réunions participatives pour le pôle réemploi avec la CCVM,
le collectif se réunit pour animer le territoire et structurer le prochain lieu dédié au réemploi !

Pour plus d'informations : www.reemploi-morteau-russey.fr



Indicateurs techniques

Organisation de la collecte

Collecte des OM

La collecte est réalisée **deux fois par mois en porte à porte** et en bacs pucés fournis par la CCPR.

Certains usagers sont collectés en **points de regroupement** pour des raisons techniques et sont équipés de bacs avec serrure.

La collecte est réalisée par un prestataire privé, l'entreprise COVED.



Planning de collecte des ordures ménagères

Lundi	Mardi	Mercredi
Laval le Prieuré	Le Russey Les écarts du Russey Bonnétage Les Fontenelles Saint Julien les Russey Noël Cerneux La Chenalotte Le Barbou Le Narbief Le Bizot La Bosse Le Mémont Grand Combe des Bois	Mont de Laval Le Luhier Montbéliardot Plaimbois du Miroir

Ainsi, **753 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées en 2022.

La collecte des recyclables hors-verre

La collecte sélective est composée d'un flux unique comprenant : papier/carton, flacons plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques.

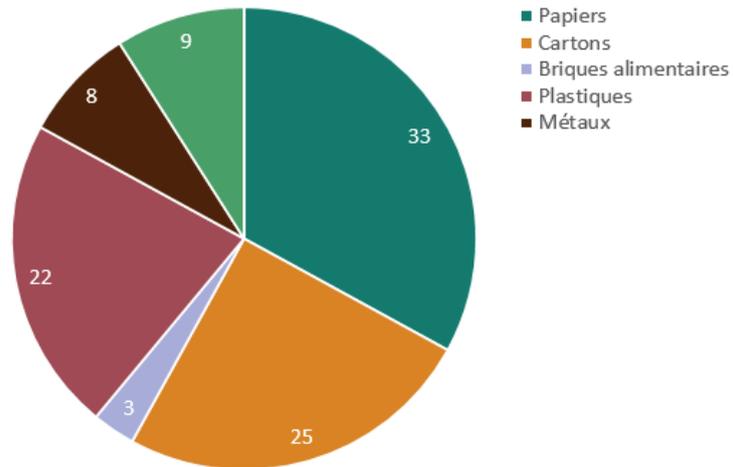
398 tonnes ont été collectées.



Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Russey	Laval le Prieuré Le Luhier Mont de Laval Montbéliardot Plaimbois du Miroir	Bonnétage Les Fontenelles Saint-Julien-lès- Russey	La Chenalotte Le Barboux Le Bizot La Bosse Les écarts du Russey Le Mémont Le Narbief Noël Cerneux Grand Combe des Bois

Composition et répartition des matériaux de la collecte sélective (hors verre) en 2022

	Papiers	Cartonnettes	Briques alimentaires	Plastiques	Métaux	Refus de tri	Total
Composition 2022 (en kg/hab)	13,43	12,12	1,2	9,85	2,92	4,26	43,78



La collecte du verre

La collecte du verre est effectuée en apport volontaire à la CCPR.

Cette collecte est réalisée par l'entreprise Mineris, avant d'être transportée sur la plate-forme de recyclage de la verrerie Saint-Gobain près de Châlon-sur-Saône.

L'ensemble des communes possèdent sur leur territoire au minimum un conteneur destiné à la collecte du verre.

En 2022, **364 tonnes** de verre ont été collectées.



Situation des points d'apport volontaire :

Noël-Cerneux	Rue des Prés Laudes (Cimetière)
	Rue Ignace Tournier (Colonie)
Bonnétage	Rue du Grand Communal (en face de la mairie)
	Village-Bas RD 224
	Cerneux-Monnots RD 457
Saint-Julien-lès-Russey	Village-haut, rue Principale, RD 236
	Village-bas
Les Fontenelles	Rue de la Gare
	Rue du Couvent (en face du lycée)
	Rue de la Campagne (Salle des fêtes)
La Chenalotte	Rue du Bois Joli
	Rue des Ecoles (Salle des fêtes)
	Rue du Frêne
Le Russey	Rue du Stade (Stade de foot des Rondeys)
	Rue Foch (Salle des fêtes)
	Avenue de Lattre de Tassigny (La croix RD 437)
	Rue de la Combe au Rang (Ateliers communaux)
	Rue des 3 Sapins (Emmaüs)

Situation des points d'apport volontaire suite :

Le Bizot	La Rigole (Terrain de pétanque)
Le Narbief	Grande Rue (Station d'épuration)
Le Barboux	Route du Pissoux (Colonie)
	Route de Morteau (Salle des fêtes RD 211)
Grand'Combe des Bois	Rue des Jonquilles (en face de l'église RD 211)
La Bosse	Route principale (RD 242)
Le Mémont	Rue du Général de Gaulle (RD 242)
Mont-de Laval	Extérieur du village (entre Les Seignottes et Les Combottes)
Montbéliardot	Rue Principale (en face de la mairie)
Le Luhier	Grande Rue (croisement en direction de la mairie/salle des fêtes)
Plaimbois-du-Miroir	Rue du Miroir (Mairie)
	Rue du Stade (Stade de foot)
Laval-le-Prieuré	RD 20 (croisement avec RD 128 qui descend dans le village)

Les déchets verts

La plate-forme de collecte des déchets verts est située au Russey et est destinée uniquement aux débris végétaux (pelouses, branchages...).

En 2022, deux broyages ont été réalisés qui ont permis de valoriser **200 tonnes** de déchets verts.



Les horaires d'ouverture en 2022 :

Du 12 avril au 30 septembre:

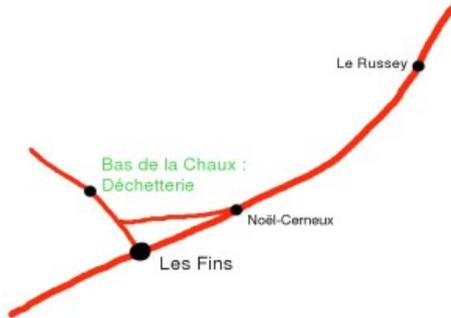
- Le mercredi de 17H à 19H
- Le vendredi de 17H à 19H
- Le samedi de 10H à 12H et de 14h à 17h

Du 1^{er} octobre au 10 novembre :

- Le mercredi de 17H à 18H
- Le vendredi de 17H à 18H
- Le samedi de 10H à 12H

Précisons toutefois que la plate-forme est ouverte aux particuliers pour leur offrir un service supplémentaire mais que nous encourageons vivement les usagers à préférer le compostage individuel, et une gestion domestique afin de limiter les coûts de gestion et de transport.

Déchèterie et encombrants



Suite à la signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Val de Morteau, il est possible aux habitants de la CCPR de se rendre durant toute l'année à la **déchèterie du Bas de la Chaux**, située aux Fins.

La déchèterie est accessible avec une carte d'accès.

Horaires d'ouverture (blocage automatique de la barrière d'accès 5 minutes avant l'heure de fermeture) :

	Lundi au vendredi	Samedi
Du 1er avril au 30 septembre	De 7h à 11h30 et de 13h30 à 18h15	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h45
Du 1er octobre au 31 mars	De 7h à 11h30 et de 13h30 à 17h15	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Une benne est placée à proximité de la plate-forme de collecte des déchets verts.

Elle est accessible aux usagers pendant les heures d'ouverture de la plate-forme.

Ils sont triés en **quatre catégories** par le gardien :

- le gros électroménager froid
- le gros électroménager hors froid
- les écrans
- les petits appareils en mélange



La collecte est ensuite réalisée par la **société ENVIE** basée sur le secteur du Pays de Montbéliard.

Collecte des textiles

Le Syndicat mixte PREVAL Haut-Doubs à Pontarlier passe une convention avec la société Eco-TLC, éco-organisme agréé pour la filière des textiles.

33 tonnes de textiles (vêtements, chaussures, linge de maison) ont pu ainsi être récupérées en 2022 grâce aux bornes installées dans 6 communes de la CCPR :

- Le Russey
- Bonnetage
- Le Luhier
- Les Fontenelles
- La Chenalotte
- Le Bizot

Ces bornes sont collectées par les associations Le Relais et Frip'vie.



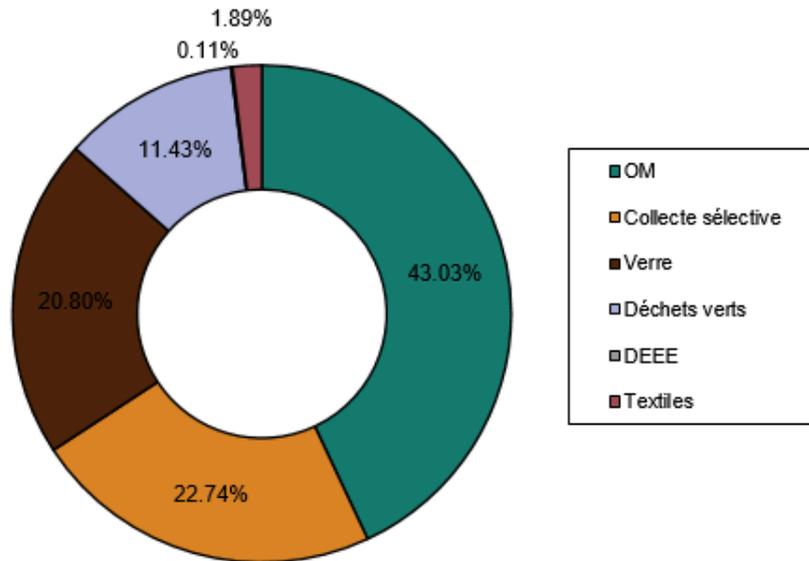
Bilan des tonnages collectés en 2022

Ainsi, durant l'année 2022, **1 750 tonnes** de déchets ont été collectées.

Ils se répartissent comme suit :

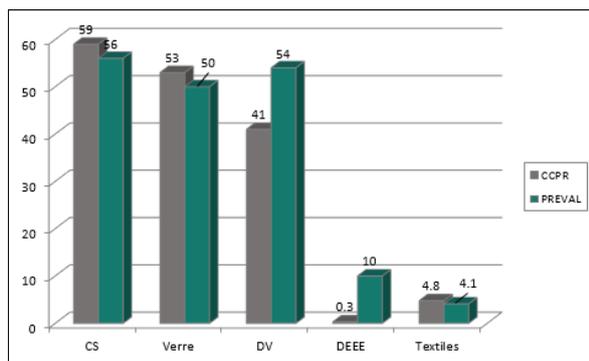
	Tonnages 2021	Tonnages 2022	Evolution entre 2021 et 2022 (en %)	Production (en kg/an/habt)
OM résiduelles	753	753	-	111
Collecte sélective (hors - verre)	394	398	1	59
Verre	357	364	2	54
Déchets verts broyés	195	200	2,5	29
DEEE	2	2	-	0,3
Textiles	24	33	37,5	5
TOTAL	1725	1 750	1,45	258

Répartition des tonnages collectés en 2022

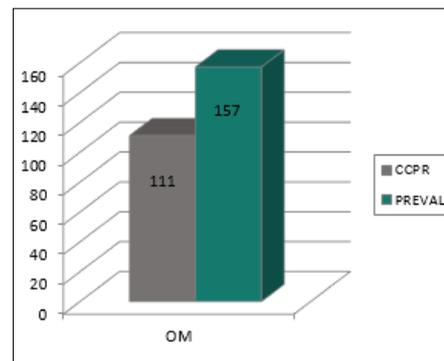


Comparaison des tonnages collectés avec les données moyennes des adhérents de PREVAL

Comparaison de la production de déchets (hors OM) en 2022 (en kg/an/habt)



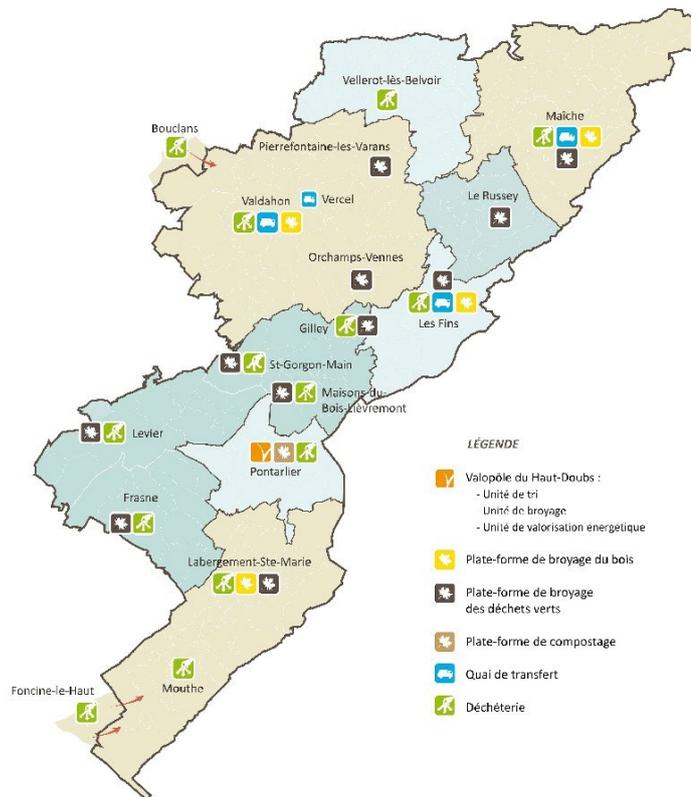
Comparaison de la production d'ordures ménagères résiduelles en 2022 (en kg/an/habt)



La faible quantité de DEEE, s'explique par le fait qu'une part importante du gisement est collectée via la déchèterie des Fins. Ces apports ne sont pas pris en compte dans le graphique ci-dessus puisque qu'il est impossible pour la CCPR de connaître la quantité de déchets concernés.

Le traitement

La CCPR a délégué la compétence **traitement et valorisation** de ses déchets au Syndicat Mixte pour la Prévention et la Valorisation des déchets du Haut-Doubs (PREVAL).



Localisation des unités de traitement

Les ordures ménagères de la Communauté de Communes du Plateau du Russey sont incinérées avec valorisation énergétique à l'usine d'incinération du Valopôle de Pontarlier.

Les déchets issus de la collecte sélective sont transportés au centre de tri de Valopôle à Pontarlier, où ils sont triés en 10 catégories différentes :

- journaux-revues-magazines (JRM)
- gros de magasin (GM)
- acier
- aluminium
- PEHD (plastique opaque)
- PET coloré
- PET incolore
- emballages liquides alimentaires (ELA)
- emballages ménagers recyclables (EMR)
- refus

Le devenir des déchets ménagers

Les ordures ménagères

Après incinération, les **mâchefers** sont classés en différentes catégories selon leur caractère polluant. Ils sont alors **enfouis en centre de classe II**, ou stockés, en vue de leur valorisation, durant 3 à 12 mois. Cette période équivaut au temps de maturation des mâchefers qui a pour but de **stabiliser leurs caractéristiques chimiques** et ainsi de réduire leur potentiel polluant. Les mâchefers répondant aux normes, après un an au maximum, sont alors valorisés en **techniques routières**.

Les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) sont, quant à eux, transportés et **enfouis** dans d'anciennes mines de sel en Allemagne, afin de combler les galeries.

Les déchets verts

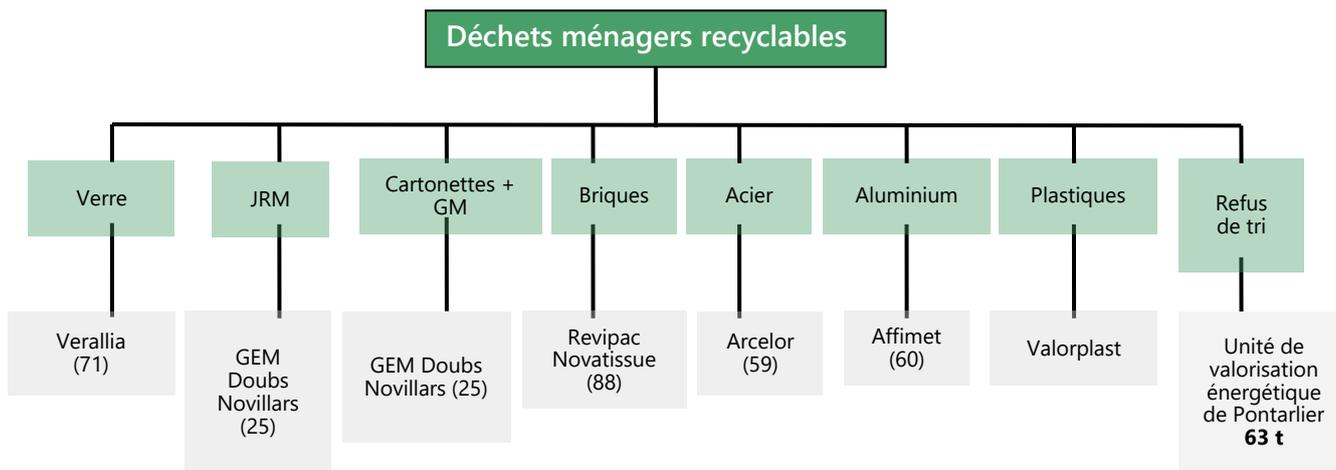
Les déchets verts collectés à la plate-forme du Russey sont broyés par PREVAL, puis transportés chez les agriculteurs volontaires de la CCPR à des fins de **co-compostage**. Ils sont alors mélangés à du fumier et entreposés en andains durant le temps de maturation.

Les DEEE

Les DEEE sont collectés par l'entreprise **ENVIE** qui les **répare** dans la mesure du possible avant de les **revendre** dans ses magasins.

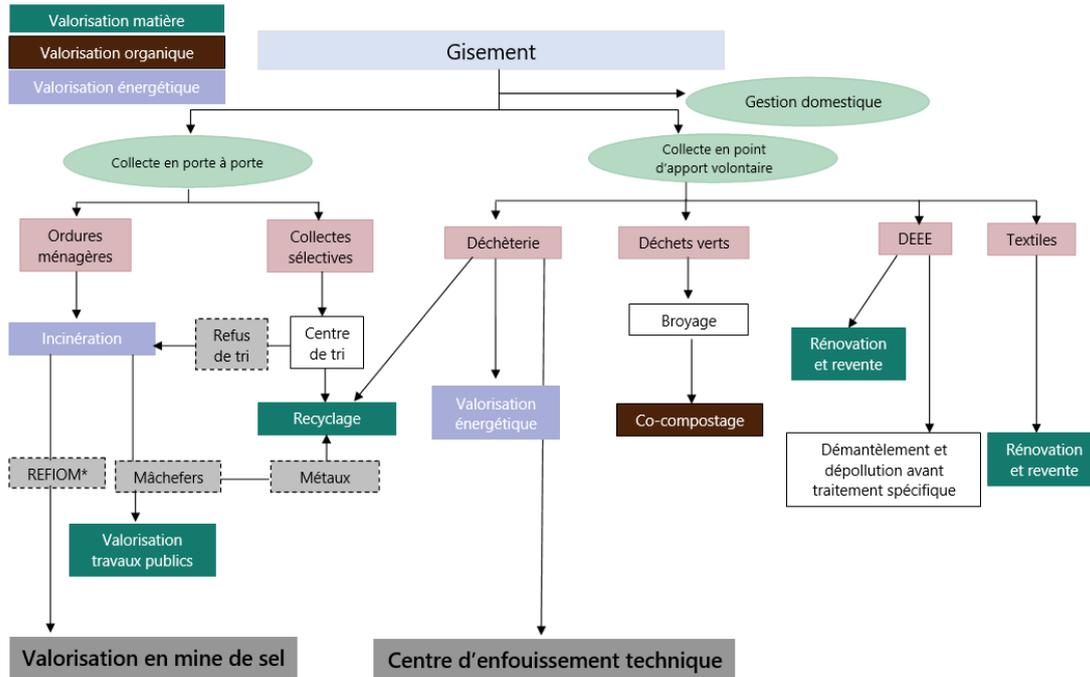
Les autres déchets sont démantelés et les différents composants traités dans des **filières spécifiques**.

La collecte sélective et le verre



Le recyclage permet la fabrication de nouveaux produits en économisant les matières premières.

Bilan : synoptique des flux de gestion de déchets



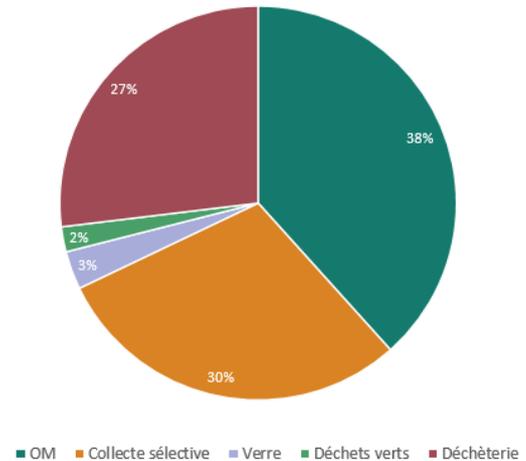
* Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

Les indicateurs financiers

Les dépenses

Flux	Nature de l'opération	Total (en € HT)
OM	Collecte	110 072
	Traitement	102 634
	Frais de structure (salaire, fournitures, ...)	54 643
	Redevance incitative (maintenance logiciel, achats de bacs et de pièces)	5 979
Collecte sélective (hors – verre)	Collecte	119 343
	Traitement (dont refus de tri)	66 340
	Frais de structure (fournitures, frais de gestion, ...)	2 971
	Achats de bacs	1 077
	Communication (pôle prévention PREVAL, affranchissements)	20 436
Verre	Collecte et transport par Mineris	22 313
Déchets verts + DEEE	Broyage par PREVAL	8 995
	Frais de structure (matériel, salaire)	5 643
Déchèterie des Fins + amiante	Cotisation	191 818
Total des dépenses		712 387

Répartition des dépenses (en %)



Les données suivantes sont obtenues en comptabilisant l'ensemble des factures comptant pour l'exercice 2022. Les opérations d'ordre n'ont pas été prises en compte.

Le financement du service

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Le montant de la REOMI est calculé sur la base d'une part fixe et d'une part variable fonction du volume et du nombre de levées du bac.

La grille tarifaire 2022 est la suivante (en € TTC) :

Volume du bac	Abonnement au bac	Consommation : forfait de 12 levées	Coût minimal facturable annuel	Levée supplémentaire : de la 13ème à la 18ème incluse	Levée supplémentaire : de la 19ème à la 52ème incluse
80 litres	106,04	39,15	145,19	3,26	4,89
120 litres	106,04	58,73	164,77	4,89	7,34
180 litres	106,04	88,09	194,13	7,34	11,01
240 litres	106,04	117,46	223,50	9,79	14,68
770 litres	106,04	376,84	482,88	31,40	47,11

Pour les professionnels :

La collecte des déchets des artisans, commerçants, administrations et industriels est réalisée pour ceux qui le souhaitent en porte à porte, lors de la collecte des déchets ménagers. Les déchets concernés par cette collecte sont les déchets ménagers assimilés.

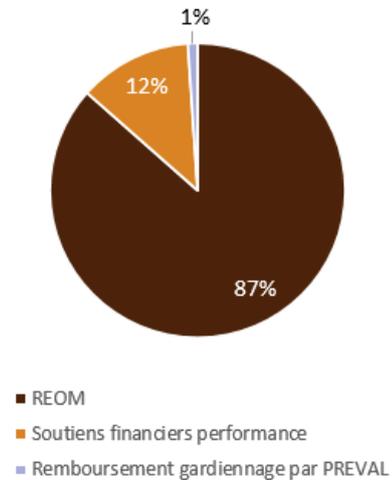
Tarifs 2022 pour l'accès des professionnels à la déchèterie des Fins

	CCVM et conventionnés	Hors CCVM
Accès si pas de bacs d'ordures ménagères	30 €/an	20 €/an
Incinérables	156 €/t	172 €/t
Non valorisables	226 €/t	249 €/t
Plâtre	165 €/t	182 €/t
Gravats	17 €/t	19 €/t
Déchets verts (gazon, branchages ...)	21 €/m ³	23 €/m ³
Bois	23 €/m ³	25 €/m ³
Souche de bois	104 €/t	114 €/t
DDS	1 600 €/t	1 800 €/t
Huiles minérales	359 €/t	395 €/t
Huisseries	137 €/t	151 €/t
Pneus VL	Gratuit (hors garages, centres pneus,...)	Gratuit (hors garages, centres pneus,...)
Métaux	Gratuit	Gratuit
Cartons	Gratuit	Gratuit
Piles	Gratuit	Gratuit
Néons/ampoules	Gratuit	Gratuit
Batteries	Gratuit	Gratuit
Huiles	Gratuit	Gratuit
DEEE	Gratuit	Gratuit

Les recettes

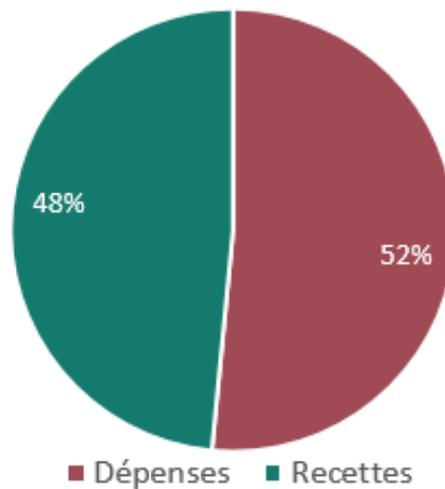
Flux	Poste	Détail	Total (en € HT)
OM	REOM	-	580 045
Collecte sélective + DEEE	Soutiens financiers	Soutiens performance DEEE (PREVAL)	0
		Soutiens à la performance (CITEO)	83 143
Déchets verts	Remboursement gardiennage par PREVAL	-	7 114
Total des recettes			670 302

Répartition des recettes (en %)



Equilibre du budget en 2022

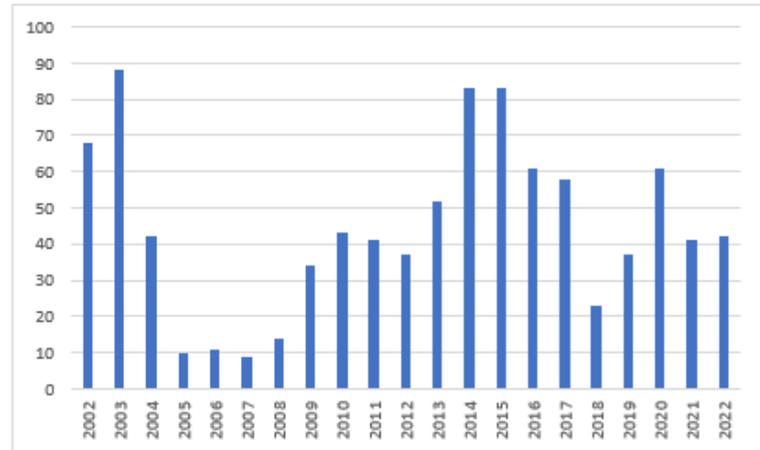
Répartition dépenses-recettes (en %)



Mesures de réduction de l'impact environnemental

Réduction des flux

Depuis 2002, **938 composteurs** ont été vendus.
Les fortes hausses en équipement de 2014 et 2015 correspondent à la période d'instauration de la **redevance incitative** sur le territoire de la CCPR.



Les actions de sensibilisation à l'environnement

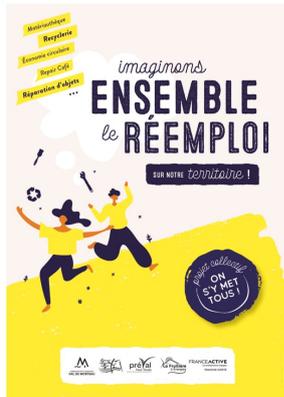
Depuis l'automne 2011, une conseillère en tri et prévention est mise à disposition de la CCPR par le Syndicat mixte PREVAL du Haut-Doubs de Pontarlier.

Au cours de l'année 2022, elle est intervenue lors de manifestations, dans les écoles et auprès de divers publics.



Perspectives 2023

Avancement du projet de déchèterie - recyclerie



Mise en place de la collecte des biodéchets à la source



Travail sur la refonte des grilles tarifaires

